



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 116-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.167

Déposée le : 01.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Chancellerie d'Etat
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Presse gratuite en danger !

Le Conseil-exécutif est prié de présenter des mesures pour apporter un soutien financier aux journaux gratuits du canton qui engagent des journalistes RP et proposent au moins 30 pour cent de contenu rédactionnel.

Développement :

La crise du coronavirus entraîne de graves conséquences économiques, dont il est encore difficile de saisir l'ampleur. Parmi les secteurs affectés, la presse, qui a vu ses rentrées publicitaires chuter parfois de 80 pour cent. La Confédération et les Chambres fédérales ont certes pris des mesures importantes pour ce secteur, par exemple en affectant 50 millions de francs supplémentaires à la SSR et 30 millions aux médias électroniques privés via la redevance. D'autre part, les journaux payants reçoivent un soutien substantiel en profitant d'importants rabais sur leur distribution par La Poste.

De leur côté, à l'exception de l'accès à la réduction de l'horaire de travail, les journaux gratuits proposant une part importante de contenu rédactionnel ne reçoivent aucun soutien particulier. Or, leur situation devient dramatique. Ailleurs dans le pays, certains d'entre eux ont d'ailleurs dû cesser leur parution en raison des conséquences économiques de la crise du coronavirus.

Ces journaux gratuits à fort contenu original jouent pourtant un rôle important pour informer la population des régions où ils sont distribués et implantés parfois depuis des décennies. Contrairement aux médias nationaux, ils servent aussi de relais entre les acteurs politiques, économiques, institutionnels, culturels et sportifs et les habitants. Pour ces raisons, il nous semble essentiel que des mesures soient prises au plus vite afin de mettre un terme à ce qui ressemble à une inégalité de traitement.

Cette aide ponctuelle ne devrait concerner que quatre à cinq journaux gratuits du canton remplissant les conditions mentionnées ci-dessus. Elle pourrait par exemple passer par une prise en charge des frais de distribution et ne devrait donc pas avoir de conséquences majeures pour le budget du canton de Berne.

Motivation de l'urgence : L'urgence se justifie, car en raison des conséquences économiques désastreuses de la crise du coronavirus, les journaux gratuits en question ont besoin au plus vite de savoir si les autorités cantonales sont disposées à leur accorder une aide, et si oui, sous quelle forme. C'est à cette condition qu'ils pourront planifier sérieusement leur avenir et celui de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Destinataires

– Grand Conseil